Cm
FRC
1396

BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

RAPPORT

DU COMITÉ DES FINANCES.

A PARIS,

Chez BAUDOUIN, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin-St.-Jacques, N°. 31.

1789.

BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

Rapport du Comité des Finances.

LA Bibliothèque du Roi renferme des Livres imprimés, des Manuscrits, des Médailles, des Généalogies, des Estampes. Elle est sous la direction d'un Bibliothécaire en chef, dont les gages sont portés dans différens Etats.

1°. Dans l'Etat des gages des grands Officiers de la Couronne . .	3,600tt	
2°. Dans l'Etat des gages ordinaires de la Maison du Roi, ci	3,600	
3°. Dans le même Etat, à cause de la réunion de la Bibliothèque de Fontainebleau à celle du Roi à Paris	1,500	
4°. 4 grandes livrées employées dans l'Etat de la Chambre aux deniers	1,800	
5°. Dans les Etats du Roi de la recette générale des Finances de Paris	2,000	
	12,500tt	
Retenue	2,347 10 s.	
Reste net	10,152tt 10 s.	

A déduire encore l'intérêt du brevet de retenue de 100,000 liv., payé par le Titulaire actuel à la succeſſion de feu M. Bignon.

Pour fixer les idées de l'Aſſemblée Nationale ſur les économies dont la dépenſe de la Bibliothèque du Roi eſt ſuſceptible, on va la préſenter ici telle qu'elle eſt aujourd'hui, & telle qu'elle étoit à la fin du règne du feu Roi.

	Dépenses.	
Médailles.	Du règne actuel	Du règ. précéd.
L'Abbé Barthelmy. . . .	5,000tt	3,000tt
L'Abbé de Courſai, *Adjoint*	2,000	1,000
Barbier, *Commis*	1,200	
Cointeau, *Id.*	800	800
Imprimés.		
L'Abbé des Daunays, *Garde.*	5,000	3,000
Malin, *Commis*	2,400	1,600
L'Abbé Capronier, *Id.* . .	1,800	1,200
Van Praz, *Ecrivain* . . .	2,000	800
Cars, *Id.*	1,500	800
Gautier, *Id.*	1,200	800
Cocuilhe, *Id.*	1,000	800
Caſenac, *garçon Libraire.* .	800	800
Chevrel, *Id.*	800	800
Chevrel jeune, *Id.* . . .	800	800
Le Prince, *Id.*	800	800
	27,100tt	17,000tt

	Dépenses.	
Manuscrits.	Du règne act.	Du règne préc.
De l'autre part · ·	27,100tt	17,000tt
Caussin de Perseval, *Garde*	5,000	3,000
Parquoy, *Commis* · · · ·	1,500	1,000
Le Prince, *id.* · · · · ·	1,600	1,400
Duby, *id* · · · · · · ·	800	
Généalogie.		
L'Abbé Coupé · · · ·	4,000	3,000
Aubron, *Commis* · · · ·	3,000	1,000
Gourier, *id.* · · · · · ·	1,000	
Levrier de Champrion, *id.*	1,000	
De Villiers, *id.* · · · ·	1,000	
Estampes.		
Joly, *Garde* · · · · · ·	3,000	2,000
Joly fils, *Adjoint.* · · ·	1,200	600
****, *Commis.* · · · · ·	800	
Secrétariat.		
L'Abbé Martin, *Secrétaire*	2,000	2,000
L'Abbé O Sullivan, *Chapelain.* · · · · · · · ·	600	
Un Commis, · · · · ·		1,000
Trésorerie.		
De Villeneuve, *Trésorier* ·	1,100	1,100
	54,700tt	33,100

	Dépenses.	
Interprètes.	Du règne act.	Du règne préc.
De l'autre part · ·	54,700tt	33,100tt
Le Roux des H.-R., *Lang. Or.*	1,200	800
De Guines, *id.* · · · · ·	1,000	1,000
Anquetil, *id.* · · · · ·	900	900
Ruffin, *id.* · · · · · · ·	800	800
De Keralio, *Langue allem.* ·	1,000	1,000
Bezenam, *le Grec* · · · ·	1,200	1,000
Dom Chavis, *l'Arabe* · ·	2,400	
Venture, *Langues Orientales*	800	800
Gagistes.		
Le Clerc, *Suisse* · · · ·	600	600
Luned, *id.* · · · · · · ·	600	600
Barbe, *Portier* · · · · ·	600	
Domaine, *Frotteur* · · ·	600	600
Surger, *id.* · · · · · · ·	600	600
Bonneville, *id.* · · · · ·	600	
Henry, *id.* · · · · · · ·	600	
Taffin, *id.* · · · · · · ·	600	
Farja, *id.* · · · · · · ·	600	
Gollereau, *Inspecteur*, *id.* ·	400	
Richard, *Horloger* · · · ·	200	200
Employés a Versasiles.		
De Sancy, *Garde* · · · ·	2,000	2,000
Moel, *Ecrivain* · · · · ·	600	600
Employés a Choisy.		
De la Minière, *Garde* · ·	1,200	1,200
	73,800tt	45,800tt

(1) Les frais de Bureau doivent décroître avec le nombre des Employés : le Comité des Finances croit pouvoir les réduire à . . . 4,000tt

Il propoſe de ſupprimer les 5,000 liv. accordées à des travaux paſſagers.

Et le ſupplément de . . 1,000 liv. à un Employé.

Les 8,000 liv. employées en maroquin & reliures ſont de trop, ſi les Auteurs & Libraires ne ſont plus aſſujettis à remettre deux Exemplaires à la Bibliothèque du Roi. Si cet aſſujétiſſement continue, la vente d'un des Exemplaires ſoulagera cette partie de dépenſe, & le Comité l'a fixée à 4,000

La ſomme de 63,000 liv. pour achat de Livres lui a paru néceſſairement vague, ſoumiſe au haſard des ventes, & trop forte pour un temps de détreſſe.

(2) Il propoſe de la réduire à . . . 20,000

(1) La Bibliothèque de Verſailles doit être compriſe dans l'Etat de Maiſon du Roi ; celle de Choiſy doit être ſupprimée.

(2) Cette fixation eſt fondée ſur la néceſſité des circonſtances ; mais elle eſt encore déterminée par l'expérience du paſſé. Un relevé des acquiſitions faites pendant 20 années, depuis 1786, avec les fonds propres de la Bibliothèque du Roi, donne pour réſultat 209,461 liv., c'eſt-à-dire, 20,473 liv. 1 ſ. pour l'année commune.

D'autres acquiſitions ont été faites dans le même intervalle, mais avec des fonds extraordinaires. Ainſi le Cabinet

sauf à augmenter cette somme dans des temps de prospérité.

Si ces Observations sont adoptées, la dépense totale de la Bibliothèque sera pour les gages du Bibliothécaire de 10,152tt
Des Employés 42,000
Frais de Bureaux 4,000
Gratifications aux Suisses 800
Maroquin & reliures 4,000
Pour achat de Livres 20,000

80,952tt 10 s.
Au-lieu de 169,220 10
Economie 88,268

Nota. On n'a pas oublié que les gages du Bibliothécaire n'étoient point compris dans la Bibliothèque, qui étoit de 159,068 liv.

---

des Médailles de M. Pelerin, les Médailles du Duc de la Valière.

On doit observer encore qu'on a porté sur un autre Etat 3,774 liv. accordées à divers Employés pour indemnité de logemens qui ont été réunis au logement du Bibliothécaire en chef, que cette indemnité cesseroit si ce logement leur étoit rendu.

Enfin, si on trouve la suppression trop rigoureuse, on peut réduire l'économie à 80,000 liv., & rendre 8,268 liv. aux Employés, jusqu'à ce que les morts permettent de rétablir l'ancien Etat.